



COMMISSION DES DELEGUES

PROCÈS VERBAL N°1 - SAISON 2023-2024 RÉUNION du 09 AOUT 2023

Préside	Maxime KANDEL
Présents	Catherine BAES, Jean Pierre DERREZ, Ahmed DJAFER, Jacques GAGNOT, Didier GERARD, Jacques MEILLEY, Flavien ROUSSELET, Jean-Paul SANDALO, Alain ZEMIHI
Excusé	/
Assiste	Jordan SIMON (directeur)

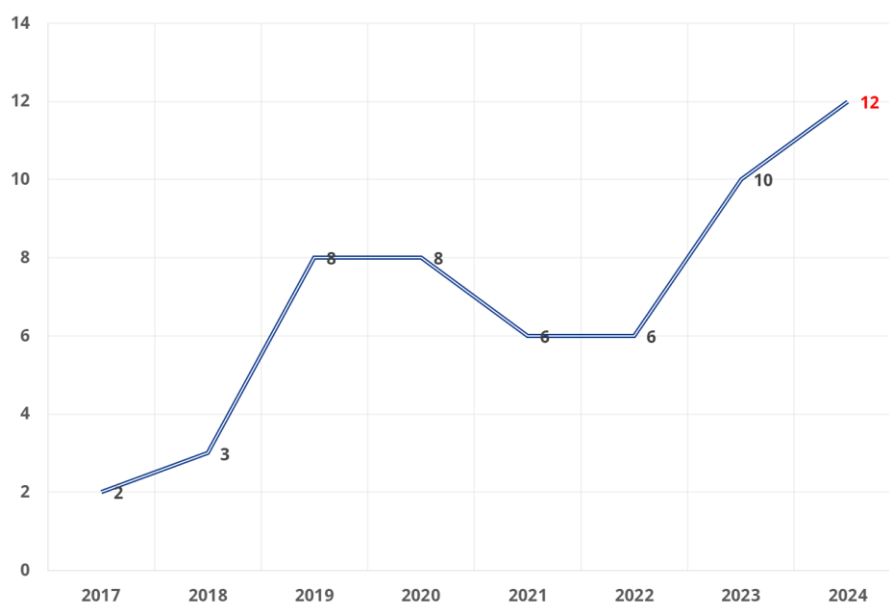
1. PREAMBULE

Maxime KANDEL accueille les délégués pour cette réunion de préparation de la saison 2023-2024 et les remercie pour le travail effectué la saison dernière.

2. BILAN

Jordan SIMON présente le bilan chiffré de projet de déploiement des délégués officiels.

Evolution nombre de délégués :



Les évolutions :

- ✓ Un nouveau process de désignations avec une cellule de référencement des matchs à risques à J+10 chaque mardi matin
- ✓ Une meilleure circulation des rapports en direction des différentes commissions concernées
- ✓ Un appel au recrutement annuel avec une formation associée
- ✓ Un suivi avec la mise en place de 2 réunions annuelles de la commission des délégués (à chaque trêve)
- ✓ Ouverture de la désignation sur des matchs jeunes ou féminins

Bilan chiffré :

- 178 désignations sur la saison 2022-2023
- 9,8% des matchs de compétitions départementales couverts (dès les U13) (total de 1805 matchs)
- 93% des clubs ont reçu au moins un délégué à domicile sur la saison 2022-2023
- 12% de désignations sur des matchs de jeunes
- 40% d'incidents mineurs remontés sur les 178 matchs couverts
- 10% d'incidents majeurs remontés sur les 178 matchs couverts
- Orientation des rapports de délégués :
 - 37% à la commission de Discipline
 - 6% à la commission des Terrains
 - 5% à la commission de l'Arbitrage
 - 4% au conseil d'éthique
 - 48% sans suite (sans incident)
- 5 matchs avec incidents majeurs non détecté par notre cellule (dont 2 matchs jeunes)
- 3,8% de matchs avec incidents relevés (sur 1805) lors de la saison 2022-2023

3. BRAINSTORMING

Un travail de brainstorming est mis en place afin d'établir un bilan individuel sur les différents domaines d'actions du délégué officiel.

LA GESTION DES DESIGNATIONS ET LA COMMUNICATION

La commission considère que le nouveau process de gestion des désignations est très efficace et permet un d'assurer un délai confortable. Aucun problème n'est relevé à ce sujet, hormis la gestion des reports de matchs le dimanche matin en période hivernale.

LA PERCEPTION DES CLUBS

La présence d'un délégué semble appréciée par les clubs, voire être parfois vécue comme un soulagement. La majorité des clubs assurent un bon accueil aux délégués et en sont de plus en plus demandeurs. Il est cependant remonté la nécessité de faire évoluer la perception de la fonction en D4 et sur des matchs jeunes, et continuer à effacer la confusion entre délégué officiel et observateur d'arbitre.

LA RELATION AVEC LES AUTRES OFFICIELS ET AVEC LE DELEGUE CLUB

Bon relationnel avec les arbitres qui sont de plus en plus habitués à la présence d'un délégué. Le délégué club est encore trop souvent absent ou méconnu. Il faut poursuivre le travail de formation et d'accompagnement du délégué club le jour de désignation. Il semble aussi opportun de communiquer sur la différence de rôle entre un observateur et un délégué. L'information sera transmise à la CDA pour un travail en parallèle à ce sujet.

LES RAPPORTS

L'outil pour l'envoi et la réalisation des rapports est adapté et efficace. Les délégués notent cependant qu'ils doivent encore augmenter la précision de leurs rapports avec notamment une priorité à l'identification des acteurs. Un lien plus fort va être créé par Maxime pour accompagner les délégués victimes d'incidents sur une désignation.

AUTO-EVALUATION DES COMPETENCES

Chaque délégué a pu dresser une auto-évaluation en énonçant leurs points positifs et leurs points à améliorer. Ce travail d'introspection a été très positif.

Les délégués ont aussi échangé sur des problèmes ou incompréhensions rencontrés tout au long de cette saison.

4. CONCLUSION

Maxime KANDEL a conclu la séance en énonçant les directives pour la saison à venir et en donnant les conseils nécessaires au bon déroulement de celle-ci. Il a annoncé la reprise des désignations à compter de la reprise des compétitions départementales, c'est-à-dire le dimanche 27 septembre 2023.

Concernant le **recrutement**, un appel à candidature a été diffusé en fin de saison dernière, avec date butoir fixée au 31 août 2023. Pour rappel, chaque candidature sera étudiée avant accord pour participation à la formation. Aussi, le District rappelle qu'il n'est pas possible de cumuler plusieurs fonctions d'officiels (ex : délégué et observateur d'arbitre, etc.).

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 20h30.

Prochaine réunion prévue : trêve hivernale 2023-2024.

Le Président,

Maxime KANDEL.